

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Séance du 8 Février 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Nombre
de membres : 17

Votants présents : 10

MM. LOGEL, HAAS, SIBLER, Mme CABIROL, MM. NEUHARD, PREVOT,
ISEL, WINLING, BABILON, RUSTENHOLZ

Absents : MM. WITTMER, SCHLOSSER, Mme WEISS, (excusés)
MM. ATZENHOFFER, GOETZ, (excusés)
MM. MEYER-KUHN, WEISBECKER.

Dél. N° 2 /1999

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION – ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce) DE LA VALLEE DE LA SAUER

Objet : Aménagement d'un local pour l'implantation d'un atelier de couverture et de zinguerie, d'une salle d'exposition et d'une salle d'accueil de la clientèle pour un montant total de 260 000 F H.T.

Le Président présente la proposition du Bureau restreint d'attribuer une aide financière (ORAC Vallée de la Sauer) à M. Christian MEYER à BIBLISHEIM.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

. d'attribuer dès à présent une subvention de 10 % d'un montant d'investissement arrêté à 200 000 F H. T. –soit au maximum 20 000 F- à M. MEYER

. d'attribuer, si dans un délai d'un an la formation a été suivie, un complément de 15 % d'un montant d'investissement arrêté à 200 000 F H. T. –soit au maximum 30 000 F- à M. MEYER

dans le cadre de l'opération O. R. A. C. de la Vallée de la Sauer.



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 12 février 1999
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'B. Logel', written over a horizontal line.